

Communiqué de presse

Paris, 2 octobre 2013

Predica lance Floripro, un nouveau contrat d'assurance vie multisupport dédié aux professionnels

Predica, filiale assurance de personnes de Crédit Agricole Assurances, étend sa gamme d'assurances dédiées aux professionnels avec le lancement de *Floripro* : une assurance vie spécifiquement conçue pour les professionnels, artisans, commerçants, professions libérales ou chefs d'entreprises.

Floripro est un contrat d'assurance vie évolutif qui accompagne les professionnels tout au long de leur vie privée et professionnelle. Deux formules sont proposées aux assurés pour les suivre dans leurs projets, depuis l'installation jusqu'à la transmission d'activité :

- la formule « Pro » : simple et accessible dès 40 €, elle permet de se constituer progressivement un capital. L'assuré choisit alors parmi quatre allocations de gestion prédéfinies : sécuritaire, prudente, équilibre ou dynamique. Le capital est mobilisable sans frais en cas de coup dur et des avances sont également possibles.
- lorsque son activité se développe, l'assuré peut faire évoluer son contrat en formule « Premium Pro » qui ouvre l'accès à plus de 40 supports en multi gestion. Les options de gestion financières telles que l'investissement progressif, le Stop Loss relatif et la sécurisation des plus-values sont alors proposés.

Floripro affiche un taux de rendement sur le fonds euro progressif en fonction de l'effort d'épargne. En phase de retraite, totale ou partielle, le souscripteur peut bénéficier d'un complément de revenus sous forme de rente viagère ou de rachats partiels programmés dont il peut choisir librement le montant, la fréquence et la durée.

Des offres de services qui simplifient les démarches patrimoniales (donation, réemploi, etc) sont associées à Floripro, permettant de préparer sereinement la transmission de l'activité.

Floripro complète la gamme de Crédit Agricole Assurances dédiée aux professionnels, tant dans les domaines du dommage, de la santé, de la prévoyance, de la retraite et de l'épargne.

A propos de Predica

Predica, filiale assurance de personnes de Crédit Agricole Assurances, est le 2ème assureur vie en France avec 210,4 milliards d'euros d'encours gérés en assurance vie, 16,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires à fin 2012. Predica conçoit et assure des contrats d'assurance vie, retraite, prévoyance, gestion patrimoniale et épargne salariale distribués par les Caisses régionales et le LCL auprès des particuliers, des professionnels, des agriculteurs et des entreprises.

A propos du groupe Crédit Agricole Assurances

1er bancassureur en France, le groupe Crédit Agricole Assurances rassemble les activités d'assurance en France comme à l'international. Il réunit Predica pour l'assurance de personnes, Pacifica en assurance dommages, Caci pour l'assurance emprunteurs, les filiales à l'international, Caagis pour la gestion informatique et ses services ainsi que Spirica et LifeSide Patrimoine pour l'assurance vie patrimoniale. www.ca-assurances.com

Le groupe Crédit Agricole Assurances en chiffres (au 31/12/2012)

- 23,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 224,8 milliards d'euros d'encours gérés
- Près de 3 500 collaborateurs

Contacts presse

CREDIT AGRICOLE ASSURANCES

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98

Camille Langevin + 33 (0)1 57 72 73 36

service.presse@ca-assurances.fr



Flasher le code pour accéder
à la websérie Floripro